

DEMANDE D'AUTORISATION DE MATCH AMICAL

Elle doit être déposée au plus tard 72 heures avant la date prévue de la rencontre.

Ne peut être officialisée qu'après accord de la Commission des Arbitres et du Comité d'appartenance du club demandeur.

Mode d'emploi :

Une fois renseigné, ce formulaire peut être archivé. Vous devez le signer, le tamponner, le scanner et suivre la procédure décrite ci-dessous.

Procédure :

- 1) Le club demandant l'autorisation de match amical doit demander l'accord par courriel, courrier ou fax à son comité d'appartenance.
- 2) Lorsque la Commission des Arbitres et le Comité d'appartenance donnent leurs réponses, la Commission des Epreuves rentrera la rencontre dans **Oval-e** pour désignation de l'arbitre.

CLUB DEMANDEUR :	
CLUB VISITEUR :	
CATÉGORIE D'ÂGE :	

RENCONTRE					
DATE :		HORAIRE :		VILLE :	
				TERRAIN :	

ARBITRE PROPOSÉ :	Mr ou Mme :	Comité :
--------------------------	-------------	-----------------

NOM DU CLUB DEMANDEUR :	
--------------------------------	--

Cachet et signature du club demandeur :	Je reconnais avoir lu et pris connaissance des Règlements Généraux (article 411) relatifs aux matchs amicaux	Oui je reconnais et je coche la case ci –dessous <input type="checkbox"/>
--	---	---

A ce titre, et conformément à l'article 444, il est notamment rappelé qu'il convient de veiller à ce que chacun des participants (joueurs, personnes ayant accès au banc de touche, juges de touche non officiels) **soit en possession de sa Carte Qualification de la saison en cours.**

Avis du Comité d'appartenance Cocher Oui ou Non	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Visa :
Motif de l'avis défavorable	